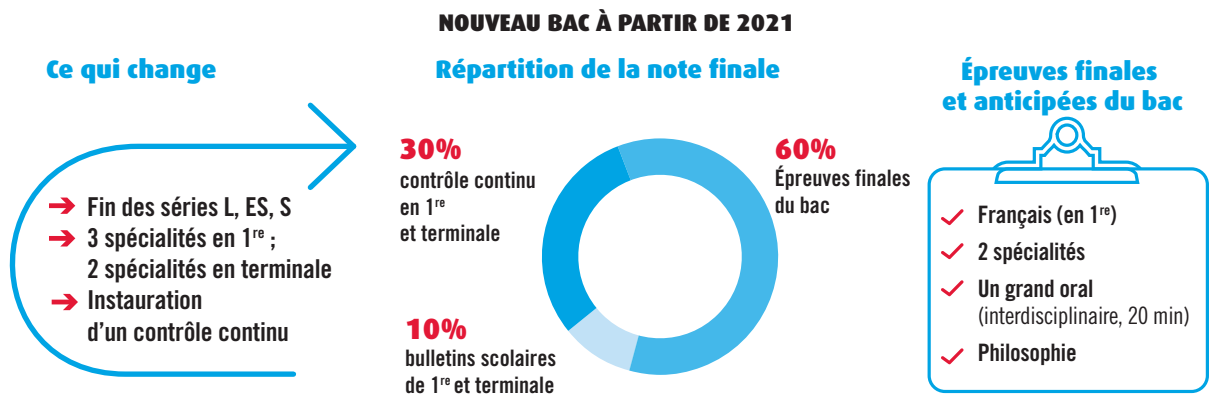




# Le bac général

L'organisation du lycée et l'examen du bac général ont été réformés. Les changements sont assez conséquents et commencent dès la 2<sup>nde</sup> : les lycéens choisissent des enseignements de spécialité au lieu d'une série, une part de contrôle continu est prise en compte pour le bac et de nouvelles épreuves font leur apparition.



## Nouveauté 2021

Une nouvelle spécialité « éducation physique, pratiques culturelles et sportives » sera proposée à partir de la rentrée 2021 en classe de première.

Source : ministère de l'Éducation nationale

## D e la seconde au bac

### À chaque classe ses spécificités

*Les enseignements en 2<sup>nde</sup> et terminale ont été réorganisés en même temps que la réforme du bac. Test de positionnement en 2<sup>nde</sup>, enseignements de spécialité et nouvelles modalités d'examen sont au programme.*

#### ■ En seconde

La classe de 2<sup>nde</sup> générale et technologique est primordiale pour bien construire votre orientation pour les deux prochaines années de lycée.

#### Test de positionnement

En début d'année, vous passez un test de positionnement, que ce soit pour le bac général ou technologique. Il s'agit d'un test en ligne en français et en mathématiques. Ces tests durent chacun 50 minutes.

Le test de français comprend des exercices de compréhension orale et écrite et des exercices sur le fonctionnement de la langue française. Dans certains établissements, un test d'expression orale peut aussi être mis en place.

Le test de mathématiques comprend 4 domaines : l'organisation et la gestion de données ; les nombres et calculs ; le calcul littéral ; la géométrie.

La correction est automatisée. Les résultats vous sont communiqués et sont anonymes en dehors de l'établissement. Ces deux tests préparent votre ac-

compagnement personnalisé qui permet de consolider la maîtrise de l'expression écrite et orale et les compétences en mathématiques en classe de 2<sup>nde</sup>.

### Aide à l'orientation

Désormais, 54h sont dédiées à l'orientation pour vous permettre d'élaborer un véritable projet. Ce temps permet notamment de définir vers quelle voie vous souhaitez vous diriger (générale ou technologique). Pour les élèves qui se destinent à la voie générale, cette aide à l'orientation permet de choisir les enseignements de spécialité à suivre en première.

#### À LIRE AUSSI

Après le bac : quelles études choisir ? n° 1.07  
Que faire sans le bac général n° 1.340  
Après un bac à dominante littéraire n° 1.341  
Après un bac à dominante économique et sociale n° 1.342  
Après un bac à dominante scientifique n° 1.343  
Parcoursup : mode d'emploi n° 1.61  
Violences, harcèlement, conflits : vos droits n° 5.53

### Choix des spécialités

Dès les premiers trimestres de classe de 2<sup>nde</sup>, vous devez réfléchir aux enseignements de spécialité que vous souhaiteriez suivre en 1<sup>re</sup> et en terminale.

En filière générale, 13 spécialités sont proposées. Mais attention, toutes ne le seront pas dans tous les lycées.

7 enseignements dits « classiques » sont proposés dans la plupart des lycées :

- histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- humanités, littérature et philosophie ;
- langues, littératures et cultures étrangères ;
- mathématiques ;
- physique-chimie ;
- sciences de la vie et de la Terre ;
- sciences économiques et sociales.

Les 6 spécialités suivantes, plus rares, sont proposées dans certains établissements, indiquées dans une carte académique et accessibles dans un périmètre géographique dit « raisonnable » :

- arts ;
- littérature et langues et cultures de l'antiquité ;
- numérique et sciences informatiques ;
- sciences de l'ingénieur ;
- biologie écologie (uniquement dans les lycées agricoles) ;

- éducation physique, pratiques et culture sportives (nouveau 2021).

Avant la fin du 2<sup>e</sup> trimestre, vous devez choisir 3 spécialités pour la classe de 1<sup>re</sup>. Le conseil de classe émet un avis sur vos choix et le choix final (qui vous appartient) se fait au 3<sup>e</sup> trimestre.

### Comment choisir ses spécialités ?

Vous suivrez 3 enseignements de spécialité de votre choix en 1<sup>re</sup>, dont 2 que vous garderez en terminale. Choisissez-les en fonction de vos goûts et de votre intérêt pour la matière. Dans la plupart des cas, le choix des spécialités ne sera pas discriminatoire dans votre poursuite d'études, bien qu'il puisse conditionner la suite. Pour certaines filières post-bac (CPGE, médecine, école d'ingénieur-e.s...), il sera vivement conseillé, voire obligatoire, de suivre certaines spécialités. Si vous avez une idée précise du métier ou des études que vous souhaitez faire, renseignez-vous sur les attendus des formations sur Parcoursup.

> Cf. dossier *Parcoursup : mode d'emploi n° 1.61*.

#### NOUVELLE SPÉCIALITÉ EN 2021

Ce nouvel enseignement de spécialité « éducation physique, pratiques et cultures sportives » dépassera le champ strict de la pratique sportive en l'associant à d'autres champs disciplinaires (sciences, humanité...). Il sera mis en place progressivement, d'abord en classe de première, et dans un à trois établissements par académie. Il offrira des perspectives de parcours d'études et d'insertion professionnelle dans de nombreux secteurs tels que la santé et le bien-être, l'enseignement, l'entraînement, la gestion, la communication, l'événementiel, la recherche et la sécurité.

### Horaires et enseignements

En classe de 2<sup>nde</sup>, les enseignements communs à tous les élèves représentant 26h30. Ils peuvent être complétés par des enseignements optionnels.

**Les enseignements communs comprennent :** français (4h), histoire-géographie (3h), LVA et LVB (5h30), sciences économiques et sociales (1h30), mathématiques (4h), physique-chimie (3h), sciences de la vie et de la Terre (1h30), EPS (2h), enseignement moral et civique (18h/an), sciences numériques et technologie (1h30).

Des **enseignements optionnels** s'ajoutent aux enseignements communs. Chaque élève peut choisir jusqu'à 2 enseignements optionnels et notamment des enseignements technologiques afin de découvrir les domaines auxquels conduisent les différentes séries de la voie technologique.

À cela, s'ajoutent les heures d'accompagnement personnalisé (AP), l'aide à l'orientation ou encore les heures de vie de classe.

## ■ En première

En classe de 1<sup>re</sup>, vous suivez des enseignements communs et des enseignements de spécialité. Vous pouvez également compléter votre emploi du temps avec des enseignements optionnels. En fin d'année, vous passez une épreuve écrite et orale en français qui compte pour la note finale du bac.

### Tronc commun, enseignements de spécialité et options

En première, vous suivez un **tronc commun** de matières comprenant des cours de français, histoire-géo, enseignement moral et civique, 2 langues vivantes, sport et enseignement scientifique. Ces cours représentent 16h hebdomadaires et seront évalués plusieurs fois dans l'année pour intégrer en terminale, la note de contrôle continu. Les dates des évaluations communes diffèrent selon les établissements.

En plus de ces enseignements, vous suivez 3 enseignements de **spécialité**. Ces cours représentent 12h hebdomadaires.

Vous avez aussi la possibilité de suivre un **enseignement optionnel** en 1<sup>re</sup>. Vous avez le choix entre une 3<sup>e</sup> langue vivante, arts, sport ou langues et cultures de l'antiquité. Cette option représente 3h supplémentaires par semaine.

**À savoir:** en fin d'année, vous abandonnez une spécialité pour en garder 2 parmi celles que vous avez suivies.

### Épreuves anticipées du bac

En fin de classe de 1<sup>re</sup>, vous passez les premières épreuves du bac. Il s'agit de l'épreuve écrite (4h) et orale (20 minutes) de français. Chacune de ces matières a un coefficient de 5 et compte pour la note finale de l'examen.

#### PASSER LE BAC EN CANDIDAT LIBRE

Les candidats qui suivent leurs cours par correspondance via le Cned ou ceux qui passent le bac en candidat libre seront convoqués à la fin de l'année de terminale à une épreuve ponctuelle pour chaque enseignement faisant l'objet du contrôle continu. La moyenne de ces notes constituera la note du contrôle continu, soit 40 % de la note finale au bac.

> Cf. dossier *L'enseignement à distance n° 1.18.*

#### ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Les élèves empêchés, pour diverses raisons, de suivre leur scolarité dans un lycée peuvent préparer le bac à distance par le Cned. De même, si votre établissement ne propose pas une matière que vous souhaitez prendre, vous pouvez la suivre en enseignement à distance. Parlez-en à votre chef d'établissement, car il y a des procédures à suivre pour intégrer cet enseignement au reste du cursus.

*Voir liste 3 du carnet d'adresses.*

*Cf. dossier *L'enseignement à distance n° 1.18.**

## ■ En terminale

La nouvelle classe de terminale est entrée en vigueur à la rentrée 2020.

### Enseignement de spécialité

À la fin de votre année de 1<sup>re</sup>, vous choisissez 2 enseignements de spécialité que vous souhaitez continuer en terminale. Ces deux enseignements représenteront 6h chacun dans votre emploi du temps et sont importants pour la suite de vos études.

### Enseignements optionnels

En terminale, vous avez aussi la possibilité de choisir au maximum **2 options** (une option en plus de celle que vous avez choisie en 1<sup>re</sup>). Parmi les options possibles, il y a : mathématiques expertes, mathématiques complémentaires et droit et grands enjeux du monde contemporain. Comme en 1<sup>re</sup>, ces options représentent chacune 3h supplémentaires par semaine.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'infos sur l'orientation et le passage du bac, consultez notre sélection de ressources.

*Voir listes 1 et 2 du carnet d'adresses.*

# Passer le bac

## Organisation de l'examen

**Pour passer l'examen, n'oubliez pas de vous inscrire ! Selon les académies, les inscriptions se déroulent en général d'octobre à mi-décembre de l'année de terminale et c'est l'établissement qui indique aux lycéens la marche à suivre. Dans un premier temps, les préinscriptions s'effectuent par Internet, au lycée.**

### ■ Inscription

L'élève doit préciser la (les) langue(s) vivante(s) qu'il présente, ainsi que les épreuves facultatives qu'il souhaite passer. Une confirmation d'inscription écrite lui est ensuite envoyée, qui doit être corrigée puis retournée signée au service des examens.

Ce document engage l'élève, qui ne pourra plus, par la suite, revenir sur ses choix. Le jour du bac, la convocation et une pièce d'identité officielle en cours de validité avec photographie sont obligatoires.

[www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr) rubrique Scolarité et parcours de l'élève / Diplômes / Baccalauréat général

#### CONSEILS POUR PRÉPARER LE BAC

Prép'Exam, du portail Éduscol, est une base de données des examens qui propose gratuitement l'accès en ligne à des sujets du bac des années antérieures. Ces annales permettent aux candidats de mieux se préparer aux examens.

<http://eduscol.education.fr/prep-exam>

### ■ Épreuves du premier groupe

La réforme du bac a introduit de nouvelles modalités d'épreuves, notamment le contrôle continu qui compte pour 40 % de la note finale. Les épreuves finales sont moins nombreuses et comptent pour 60 % de la note finale.

#### Contrôle continu

Le contrôle continu est composé des évaluations communes (30 %) et des notes des bulletins scolaires de 1<sup>re</sup> et de terminale (10 %).

**Les évaluations communes** consistent en une série d'épreuves passées en classe de 1<sup>re</sup> et de terminale (2 séries en 1<sup>re</sup>, 1 en terminale). Elles regroupent les **enseignements communs** (histoire-géo, langues vivantes, enseignement scientifique) et **l'enseignement de spécialité suivi uniquement en première**.

**Pour la note des bulletins scolaires**, toutes les disciplines sont affectées du même coefficient. Si vous suivez des **enseignements facultatifs**, seuls 2

peuvent être comptabilisés ; si vous en suivez davantage, les 2 meilleures notes sont prises en compte. Dans tous les cas, si vous suivez un enseignement facultatif concernant les langues et cultures de l'Antiquité, seuls vos points supérieurs à 10 sont comptabilisés.

**À savoir :** pour l'année scolaire 2020-2021, en raison du contexte sanitaire, les évaluations communes sont annulées au profit des notes du bulletin scolaire. Au moment de la rédaction de ce dossier, les épreuves terminales portant sur les enseignements de spécialité sont maintenues au mois de mars.

#### Langues vivantes étrangères

Les langues vivantes étrangères sont évaluées pendant les épreuves communes. Les candidats ont le choix parmi 23 langues étrangères : allemand, anglais, arabe littéral, arménien, cambodgien, chinois, coréen, danois, espagnol, finnois, grec moderne, hébreu, italien, japonais, néerlandais, norvégien, persan, polonais, portugais, russe, suédois, turc, vietnamien.

D'autres langues peuvent être évaluées, mais en épreuves facultatives seulement.

Il existe également des sections européennes ou de langues orientales. Au lycée, une ou plusieurs disciplines non linguistiques sont enseignées en partie dans la langue de la section. Il faut donc avoir déjà un bon niveau de langue pour intégrer cette section. Une mention spécifique est indiquée sur le diplôme.

> Cf. dossier *L'enseignement bilingue et international* n°1.142.

#### Langues régionales

Les candidats ont le choix parmi plus d'une dizaine de langues régionales. Le basque, le breton, le catalan, le corse, le créole (guadeloupéen, guyanais, martiniquais ou réunionnais), les langues mélanésiennes, l'occitan-langue d'oc, le tahitien et le wallisien-futunien peuvent être passés en évaluations communes (elles sont alors considérées comme LVB ou LVC) ou en épreuves facultatives. Le gallo, les langues régionales d'Alsace et celles des pays mosellans ne peuvent être passés qu'en épreuves facultatives.

**Attention :** une même langue ne peut pas être à la fois un enseignement commun et un enseignement facultatif.

## Épreuves terminales

En plus des 2 épreuves anticipées de français, 4 épreuves finales doivent être passées en terminale et comptent pour 60 % de la note finale. Elles regroupent les épreuves :

- des enseignements de spécialité suivis en terminale. Elles peuvent être écrites ou orales et ont chacune un coefficient 16 ;
- une épreuve écrite de philosophie. Elle dure 4h et est affectée d'un coefficient 8 ;
- une épreuve orale, appelée le Grand oral. Elle possède un coefficient 10 et dure 20 minutes.

Selon les notes obtenues et les coefficients, vous êtes soit reçu-e, soit autorisé-e à passer les épreuves « du second groupe », soit ajourné-e. Le candidat dont la moyenne est inférieure à 8/20 est ajourné, celui dont la moyenne se situe entre 8 et 10 est convoqué aux épreuves du second groupe. Il faut une moyenne de 10/20 ou plus pour être définitivement admis-e.

### Le Grand oral

Nouveauté du bac 2021, le Grand oral évalue la capacité à argumenter, l'aisance à l'oral et l'esprit critique du candidat. Tout au long des années de 1<sup>re</sup> et de terminale, il prépare 2 questions portant sur ses enseignements de spécialité, en lien avec ses professeurs.

Le jury choisit l'une des 2 questions préparées par le candidat. Après une préparation de 20 minutes, un échange s'engage avec le jury pour permettre au candidat de développer sa pensée et, dans un deuxième temps, pour comprendre en quoi la question préparée est intéressante pour son projet d'études et/ou son projet professionnel.

### MENTIONS

Les mentions ne concernent que les élèves qui ont réussi à l'issue du premier groupe.

« Assez bien » (AB) : moyenne supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14.

« Bien » (B) : moyenne supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16.

« Très bien » (TB) : moyenne supérieure ou égale à 16 et inférieure à 18.

« Très bien » (TB) avec les félicitations du jury : moyenne supérieure ou égale à 18.

## ■ Épreuves du second groupe (ou oraux de rattrapage)

Offertes comme une possibilité de rattrapage, il s'agit d'épreuves orales de contrôle. Vous devez choisir 2 épreuves orales parmi les matières obligatoires passées à l'écrit lors du premier groupe (y compris les épreuves anticipées). Le jury retiendra la meilleure des 2 notes obtenues par le candidat entre le premier et le second groupe.

À l'issue des épreuves du second groupe, sont déclarés admis les candidats dont la note moyenne pour l'ensemble des 2 groupes d'épreuves est au moins égale à 10/20. On ne peut obtenir de mention à l'issue des épreuves du second groupe.

### DICO

LV : langue vivante

SES : sciences économiques et sociales

SI : sciences de l'ingénieur

SVT : sciences de la vie et de la Terre

EPS : éducation physique et sportive

## ■ Modalités pratiques et cas particuliers

Voici des réponses aux questions que peuvent se poser les candidats.

### Certificat de fin d'études secondaires

Les candidats qui ont échoué au bac mais qui ont obtenu, pour l'ensemble des 2 groupes d'épreuves, une moyenne au moins égale à 8/20 se voient délivrer un CFES (certificat de fin d'études secondaires).

> Cf. dossier *Que faire sans le bac n°1.340.*

### Livret scolaire

À la fin de la terminale, le conseil de classe donne son avis sur les chances de réussite de l'élève aux épreuves du bac. Quatre appréciations sont possibles : « très favorable », « favorable », « assez favorable » ou « doit faire ses preuves à l'examen ».

Lors de l'examen, le jury consulte le livret scolaire numérique, dans lequel l'appréciation est mentionnée. Celle-ci est prise en compte si les écarts entre les notes obtenues à l'examen et celles de l'année scolaire sont importants. L'examen du livret scolaire peut conduire au relèvement des notes du candidat, jamais à leur abaissement.



### Session de remplacement

Le candidat régulièrement inscrit à la session de juin mais qui ne peut s'y présenter ou qui s'absente en cours d'épreuves pour cas de force majeure peut passer une session de remplacement organisée en septembre. Il faut en faire la demande, en l'accompagnant de pièces justificatives, avant une date limite fixée par chaque rectorat.

### Passer le bac en candidat-e libre

Le bac peut aussi se préparer de manière individuelle, mais cela nécessite une bonne préparation. Faites-vous accompagner par le Cned (Centre national d'enseignement à distance).

[www.cned.fr](http://www.cned.fr)

Pour passer les épreuves, il faut s'inscrire auprès du rectorat de votre académie. Aucune justification n'est demandée lors du retrait du dossier, si ce n'est d'avoir passé les épreuves anticipées une année avant les épreuves terminales.

### Élèves handicapés

Afin de garantir l'égalité des chances entre les candidats handicapés et les autres, les élèves en situation de handicap ont la possibilité de bénéficier d'aménagements spécifiques lors des épreuves du bac. Le service qui organise l'examen doit notamment veiller à ce que les locaux soient accessibles et que chaque candidat dispose d'un espace suffisant pour son matériel.

En outre, les candidats peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'un aménagement du temps de composition.

> Cf. dossier *Jeunes handicapé-e-s : suivre des études* n°5.582.

#### AMÉNAGEMENTS DES ÉPREUVES DU BAC 2020

Suite au confinement lié à la Covid-19, toutes les épreuves ont été passées en contrôle continu, sauf celles qui ont été passées avant le confinement (épreuves anticipées de français pour les terminales, notamment).

À titre exceptionnel, si un candidat a eu moins de 8/20 aux épreuves du 1er groupe ou moins de 10/20 aux épreuves de rattrapage, le jury peut l'autoriser à se présenter aux épreuves de remplacement au début de l'année scolaire 2020-2021.

[www.education.gouv.fr/baccalaureat-tout-savoir-sur-la-session-2020-304029](http://www.education.gouv.fr/baccalaureat-tout-savoir-sur-la-session-2020-304029)

### ■ Dates des épreuves finales

Pour l'année scolaire 2020-2021, les dates des épreuves finales sont les suivantes :

- du 15 au 17 mars 2021 : enseignements de spécialité ;
- 17 juin 2021 : philosophie ;
- du 21 juin au 2 juillet 2021 : Grand oral.

Les résultats seront annoncés le 6 juillet pour la première session. Les oraux de rattrapage auront lieu dès le lendemain et jusqu'au 9 juillet.

#### ATTENTION À LA TRICHE !

Tricher au bac est considéré comme une fraude. Elle peut entraîner des sanctions disciplinaires (interdiction de repasser le bac pendant 5 ans, interdiction de s'inscrire dans un établissement public du supérieur...) ainsi que des sanctions pénales pouvant aller jusqu'à 9 000 € d'amende et/ou 3 ans d'emprisonnement.

### ■ En cas d'échec

Si vous faites partie des candidats recalés au bac, ne vous découragez pas. Différentes possibilités s'offrent à vous : retenter votre chance en changeant éventuellement d'établissement, intégrer l'université via une filière destinée aux non-bacheliers, bifurquer vers un bac pro ou un CAP ou entrer dans la vie active pour vous former au sein d'une entreprise... Parlez-en à vos enseignants ou à des conseillers d'orientation-psychologues.

### Bénéfice des notes

À votre demande, vous pouvez garder le bénéfice des notes supérieures à 10 pendant une durée de 5 ans. Vous gardez également les notes relatives au contrôle continu acquises durant l'année de 1<sup>re</sup>.

Avec la réforme du bac 2021, des mesures transitoires ont été mises en place (dispenses d'épreuves, aménagement du contrôle continu...).

**À savoir :** les élèves qui n'ont pas obtenu le bac ont le droit de se réinscrire l'année suivante dans leur lycée d'origine.

> Cf. dossier *Que faire sans le bac* n° 1.340.

# A **nnexe**

## Les enseignements en classes de 1<sup>re</sup> et de T<sup>le</sup>

Enseignements communs	En 1 <sup>re</sup>	En T <sup>le</sup>
Français	4h	-
Philosophie	-	4h
Histoire-géographie	3h	3h
Enseignement moral et civique	30 min	30 min
LVA et LVB	4h30	4h
EPS	2h	2h
Enseignement scientifique	2h	2h

Enseignements de spécialité	En 1 <sup>re</sup>	En T <sup>le</sup>
Arts	4h	6h
Biologie-écologie	4h	6h
Éducation physique, pratiques et culture sportives	4h	6h
Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Langues, littératures et cultures étrangères	4h	6h
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Numériques et sciences informatiques	4h	6h
Physique-chimie	4h	6h
Sciences de la vie et de la Terre	4h	6h
Sciences de l'ingénieur	4h	6h (+ 2h en physique)
Sciences économiques et sociales	4h	6h

Enseignements optionnels	En 1 <sup>re</sup> (3h)	En T <sup>le</sup> (3h)
3h d'enseignements par option (1 au choix en 1 <sup>re</sup> et 1 au choix en T <sup>le</sup> possible)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arts</li> <li>- LCA (langues et civilisation de l'Antiquité)</li> <li>- EPS</li> <li>- LVC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mathématiques expertes</li> <li>- Mathématiques complémentaires</li> <li>- Droit et grands enjeux du monde contemporain</li> </ul>

Source : ministère de l'Éducation nationale.

# Carnet d'adresses

## ■ LISTE 1

### Sites de référence

<http://eduscol.education.fr/prep-exam/>

Édité par : Eduscol  
Sur le site : base de données des annales d'exams, accès en ligne à des sujets des baccalauréats général, technologique et professionnel.

<http://quandjepasstebac.education.fr>

Édité par : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation  
Sur le site : présentation du nouveau bac 2021 : enseignements communs, spécialités, témoignages de parcours lycéens, informations sur Parcoursup.

[www.cidj.com](http://www.cidj.com)

Édité par : Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)  
Sur le site : informations pour les jeunes sur l'orientation, les études, les formations et les métiers, la recherche d'emploi et de stage, la mobilité, la vie quotidienne (logement, santé, droit, citoyenneté ; loisirs). Programme Handjeunes, actualités, agenda.

[www.monorientationenligne.fr](http://www.monorientationenligne.fr)

Édité par : Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep)  
Sur le site : service gratuit qui répond par téléphone, tchat ou mail aux questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers. Informations complémentaires dans la Boîte à outils : FAQ, cartes interactives des formations et des lieux de formation.

[www.orientation-pour-tous.fr](http://www.orientation-pour-tous.fr)

Édité par : Centre Inffo  
Sur le site : fiches et vidéos métiers, offre de formation initiale et continue, informations régionales, actualités.

[www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

Édité par : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation  
Sur le site : plateforme d'inscription en ligne dans l'enseignement supérieur (préinscription, dépôt des vœux de poursuite d'études et réponse aux propositions), informations sur les formations (contenus, compétences, portes ouvertes...).

[www.terminales2020-2021.fr](http://www.terminales2020-2021.fr)

Édité par : Onisep  
Sur le site : conseils d'orientation, présentation des formations de l'enseignement supérieur, infos métiers, infos filières, adresses des lieux d'information, calendrier des portes ouvertes.

## ■ Liste 2

### Organismes de référence

**Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)**

101 quai Branly  
75015 Paris  
Tél : 01 44 49 29 32 (permanence téléphonique des conseillers : lundi-vendredi, 10h-12h)  
[www.cidj.com](http://www.cidj.com)  
1 300 structures Info Jeunes de proximité en France. Le CIDJ est membre de l'organisation européenne Eryca. Zone couverte : Nationale  
Accueillir et renseigner, sur place, par téléphone ou en ligne, sur les formations, les métiers, l'emploi, les stages, les jobs d'été, les bourses, le logement, la santé, le droit, la mobilité internationale... Informer et conseiller sur la création d'entreprise. Proposer sur place : documentation, entretiens personnalisés, aide à l'écriture de CV et lettres de motivation, ateliers collectifs et visites de groupe.

**Le réseau des centres d'information et d'orientation (Le réseau des CIO)**

75001 Paris  
[www.education.gouv.fr/annuaire](http://www.education.gouv.fr/annuaire)  
Accueillir, informer et conseiller en matière d'orientation et de formation professionnelle.  
Public : élèves et leurs familles, élèves handicapés, élèves en difficulté soumis à l'obligation scolaire et étudiants.

**Réseau Info Jeunes (CIDJ)**

75015 Paris  
[www.cidj.com/nous-rencontrer](http://www.cidj.com/nous-rencontrer)  
1 300 structures Info Jeunes (IJ) en France. Le CIDJ coordonne en direct le réseau francilien des structures Info Jeunes.  
Accueille gratuitement et de manière anonyme tous les jeunes, sans rendez-vous, sur tous les sujets qui peuvent les concerner : orientation, études, métiers, emploi, logement, santé, mobilité internationale...

## ■ Liste 3

### Bac à distance

**Cet établissement prépare à distance aux différentes spécialités du baccalauréat général.**

**Centre national d'enseignement à distance (Cned)**

86360 Chasseneuil-du-Poitou  
Tél : 05 49 49 94 94  
[www.cned.fr](http://www.cned.fr)  
Public  
> Seconde générale et technologique, première générale et terminale générale.



[www.cidj.com](http://www.cidj.com)  
rubrique réseau IJ

Plus de 1300 structures Info Jeunes vous accueillent à travers toute la France. Vous y trouverez conseils, infos et adresses de proximité.



# Carnet d'adresses

## Actuel Ile-de-France

### Liste 1

**Préparations au bac pour les non-scolaires** p.9

### Liste 2

**Cours de soutien à Paris** p.9

### Liste 3

**S'inscrire en candidat libre** p.10

### Liste 1

## Préparations au bac pour les non-scolaires

Ces établissements proposent des préparations au bac pour les adultes ou des jeunes sortis du système scolaire.

### Privé sous contrat

#### 75006 Paris

Lycée privé Saint-Sulpice  
Lycée du soir  
Tél : 01 45 49 80 60  
www.st-sulpice.fr  
Baccalauréat ES, L et terminale S  
Formation : cours du soir  
Admission : jeunes adultes, test et entretien  
Coût : de 930 € à 1 170 €

#### 75016 Paris

Lycée privé Notre-Dame des Oiseaux (NDO)  
Tél : 01 42 88 02 52  
www.ndo.fr  
Baccalauréat ES, L (terminale en 1 ou 2 ans selon le niveau de l'élève)  
Formation : cours du jour  
Public : jeunes de plus de 18 ans en rupture avec le système scolaire

#### 94300 Vincennes

Lycée privé Grégor Mendel  
Lycée du soir  
Tél : 01 49 57 97 00  
www.gregor-mendel.fr  
Baccalauréat ES, STMG  
Formation : cours du soir  
Admission : avoir de 18 à 25 ans, en décrochage scolaire, dossier et entretien  
Coût : 300 €

### Public

#### 75014 Paris

Lycée d'Adultes de la Ville de Paris - Alésia  
Tél : 01 45 41 52 44  
www.lyceedadultes.fr  
Baccalauréat L, ES, S  
Formation : cours du soir  
Admission : personne ayant interrompu leur parcours scolaire depuis plusieurs années, dossier, tests et entretien.  
Coût : 130 €

#### 75014 Paris

Microlycée de Paris (ML 75)  
Tél : 01 53 90 25 00  
www.ac-paris.fr/serail/jcms/s1\_2285553/fr/microlycee-de-paris  
Bac L, ES  
Formation : initiale  
Admission : avoir entre 16 et 25 ans, déscolarisation depuis au moins 6 mois et avoir obtenu le passage dans la classe demandée.

#### 75014 Paris

Pôle Innovant Lycéen (PIL)  
Tél : 07 82 21 98 73 (message vocal ou sms)  
5 classes composent le PIL : le lycée de la solidarité internationale, le lycée des futurs, sports et avenir, le lycée inversé, le lycée au long cours, module de détermination, bac L ou bac STMG.  
Formation : initiale  
Admission : décrocheurs franciliens âgés de 16 ans minimum et volontaires pour revenir au lycée.

#### 77127 Lieusaint

Microlycée de Sénart  
Tél : 01 64 88 59 49  
Bac L, ES, STMG  
Formation : initiale  
Admission : avoir entre 17 et 25 ans, déscolarisation depuis au moins 6 mois, avoir un avis de passage en seconde générale et technologique et/ou le diplôme national du brevet.

#### 92290 Châtenay-Malabry

Lycée de la nouvelle chance 92 (LNC 92)  
35 rue des Prés hauts  
92290 Châtenay-Malabry  
Tél : 06 12 52 36 15/01 41 87 60 30  
www.lyc-mounier-chatenay-ac-versailles.fr  
bac ES, L et STMG  
Formation : initiale  
Public : avoir plus de 16 ans et avoir quitté le système scolaire durant plus de 6 mois

#### 93350 Le Bourget

Microlycée 93  
Lycée Germaine Tillion  
Tél : 01 48 58 85 21  
Bac L, ES  
Formation : initiale  
Admission : avoir entre 17 et 25 ans, déscolarisation depuis plusieurs mois ou plusieurs années après une 2<sup>nd</sup>e, une 1<sup>re</sup> ou une terminale.

#### 94400 Vitry-sur-Seine

Microlycée 94  
Lycée polyvalent Jean Macé  
Tél : 01 45 73 62 65  
www.microlycee94.org  
Bac ES, STMG  
Formation : initiale  
Admission : avoir entre 16 à 25 ans, déscolarisation depuis au moins 1 an et avoir obtenu un passage en 2<sup>nd</sup>e générale ou avoir un BEP ou le DNB.

#### 95000 Cergy-Pontoise

Lycée de la nouvelle chance (LNC)  
Tél : 07 86 64 40 21/04 81 83 47 21/06 33 25 51 14  
www.lyc-kastler-cergy.ac-versailles.fr/lyc-nouvelle-chance/  
Deux niveaux : Première et Terminale  
Bac STMG-RHC, L, ES  
Formation : initiale  
Public : Jeunes entre 17 et 24 ans ayant quitté le système scolaire depuis plus de 6 mois et habitant à moins d'une heure de transport de Cergy-Pontoise

### Liste 2

## Cours de soutien à Paris

Les centres sociaux et les centres d'animation de Paris proposent de l'accompagnement scolaire. Le nombre de places étant limité, les inscriptions doivent se faire début septembre.

#### 75002 Paris

Centre Cerise  
Tél : 01 42 21 43 18  
accompagnement scolaire (cours individuels et collectifs)  
toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien

#### 75002 Paris

La Clairière : le nouveau pôle social de proximité du CASP (La Clairière-CASP)  
Tél : 01 42 36 82 46  
www.laclairiere.org  
accompagnement scolaire cours collectifs  
toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien

#### 75010 Paris

Le Pari's des Faubourgs  
Tél : 01 45 23 34 87  
www.lepfb.net  
accompagnement scolaire de 8 à 17 ans (cours collectifs)  
toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien

### Association

#### 75012 Paris

Centre 12 - Centre social Charenton - CAF  
Tél : 01 43 07 49 10  
www.facebook.com/centresocialcharenton/  
Accompagnement scolaire en primaire, collège, 2<sup>nd</sup>e et 1<sup>re</sup> (cours collectifs)  
Toutes les matières, Collège, Lycée  
Formation : cours de soutien  
Public : Réservé aux élèves du 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris

#### 75019 Paris

Centre social de Belleville  
Tél : 01 40 03 08 82  
www.centresocioculturelbelleville.fr  
accompagnement scolaire primaire et secondaire (cours collectifs)  
toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien  
Public : Réservé aux élèves du 19<sup>e</sup> arrondissement

#### 75019 Paris

Centre social et culturel Danube  
Tél : 01 40 18 54 71  
accompagnement scolaire (cours collectifs)  
toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien  
Public : Réservé aux élèves du 19<sup>e</sup> arrondissement

#### 75019 Paris

Centre social et culturel Rosa-Parks  
Tél : 01 42 85 85 88  
www.centrosaparks.paris/  
cours de soutien tous niveaux toute matières, Collège, Lycée  
Formation : cours de soutien

#### 75020 Paris

Etincelles  
Centre social du quartier Réunion-Père Lachaise  
Tél : 01 43 71 05 45  
www.etincelles20eme.org  
accompagnement scolaire en CM1 et CM2, et de la 6<sup>e</sup> au lycée (cours collectifs)  
toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien

## 75020 Paris

La 20e chaise  
Tél : 01 43 49 02 49  
www.la20emechaise.org/  
accompagnement scolaire (cours collectifs)  
toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien

## 75020 Paris

La maison du bas Belleville  
Tél : 01 43 66 64 56  
accompagnement scolaire du CE1 à la terminale (cours collectifs)  
toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien

## 75013 Paris

Centre social CAF Toussarego  
Tél : 01 71 19 76 52  
Toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien  
Public : Réservé aux élèves du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris

## 75018 Paris

Centre social CAF Belliard  
Tél : 01 53 06 34 56  
accompagnement scolaire (cours collectifs)  
Toutes les matières  
Préparations : brevet des collèges, bac., Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien  
Public : Réservé aux élèves du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

## 75018 Paris

Centre social espace Torcy  
Tél : 01 40 38 67 00  
www.ensparis.fr  
accompagnement scolaire du CE1 à la Terminale (cours collectifs)  
toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien

## 75019 Paris

Centre social CAF Tanger  
Tél : 01 44 89 61 70  
accompagnement scolaire (cours collectifs)  
Toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien  
Public : Réservé aux élèves du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris

## Public

### 75020 Paris

Centre social CAF d'Annam  
Tél : 01 45 71 23 55  
www.facebook.com/  
centresocialannam  
- cours de soutien tout au long de l'année (cours du soir, cours du jour),  
- accompagnement scolaire et éducatif en groupes restreints  
Toutes les matières, Collège, Enseignement primaire, Lycée  
Formation : cours de soutien, cours collectif  
Public : Réservé aux élèves du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris

## Liste 3

### S'inscrire en candidat libre

### S'adresser au Service interacadémique des examens et concours (Siec).

#### Maison des examens (SIEC)

Service interacadémique des examens et concours  
7 rue Ernest Renan  
94110 Arcueil  
Tél : 01 49 12 23 00  
www.siec.education.fr



**LE CIDJ,**  
**UN CARREFOUR D'ÉCHANGES**  
**ET DE SERVICES**

- Entretiens personnalisés
- Logiciels d'aide à l'orientation
- Accueil de groupes et animations thématiques
- Job dating et alternance dating
- Espace co-working

Des partenaires spécialisés :

- CIO Médiacom
- Pôle emploi
- Point d'accès au droit des jeunes
- BGE Adil
- Cllaj

**cidj**  
101 quai Branly  
75015 Paris  
Tél : 01 44 49 12 00  
Métro : Bir-Hakeim  
ou Champ de Mars  
www.cidj.com